M. Clarisse ROUGIER
Président de la commission d'enquête

Direction de la Prévention et de la Gestion des Déchets
Pôle Proximité et Environnement
Mme Johanna KULHER
Chef de projet
Responsable du suivi d'exploitation de la Centrale Énergie Déchets
19 rue Bernard Palissy
87031 LIMOGES CEDEX 1

Objet : Enquête publique relative à une demande d'Autorisation environnementale portant sur le projet de création d'une nouvelle unité de valorisation énergétique (UVE) implantée sur la commune de Limoges et de déclaration de projet portant la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Limoges, le 20 août 2026

Madame la chef de projet,

Dans le cadre de l'enquête publique reprise en objet, une commission d'enquête a été désignée par le Tribunal Administratif de Limoges.

En application de l'article R.123-18 du Code de l'environnement, un procès-verbal de synthèse des observations ou propositions recueillies lors de cette enquête doit être établi par la commission d'enquête.

J'envisage, avec les membres titulaires, de vous remettre ce procès-verbal de synthèse le vendredi 18 septembre à 9 h dans vos locaux, rue de Nexon à Limoges.

Lors de cette rencontre, vous pouvez bien sûr vous faire assister par les personnes de votre choix.

La durée de cette rencontre pourrait être de l'ordre d'une heure.

Je vous rappelle que vous disposez d'un délai de 15 jours maximum pour me répondre.

Ces éléments me permettront de finaliser le rapport et les conclusions de la commission d'enquête.

En attente de la réception de votre mémoire, veuillez agréer, Madame la chef de projet, mes très sincères salutations.

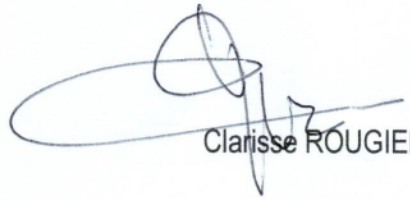

Clarisse ROUGIER